

Résidence Autonomie Saint-Paul

Un lieu de vie accompagné pour séniors



Hébergement permanent

Située à Marseille, notre Résidence Autonomie Saint-Paul compte 70 appartements décomposés de studios et de T2 meublés avec balcon et terrasse privative, tous habilités à l'aide sociale. D'un beau parc clôturé où il fait bon se promener et où de nombreuses festivités et animations sont proposées. Nous disposons également de places de parking. Notre résidence permet aux seniors retraités de concilier leur désir d'indépendance et leur souci de sécurité. Un ensemble de services communs et l'assistance de notre personnel dévoué leur assure une retraite paisible dans un cadre dynamique.

Elle se démarque par la qualité de son service de restauration, ses animations ludiques et culturelles mais aussi par son accompagnement social tout au long de l'année et ses espaces de vie partagés et privatisés.

univi
Agir ensemble,
pour le bien de chacun

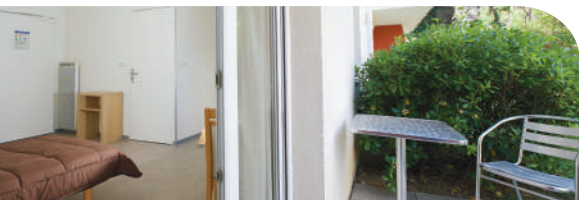
www.univi.fr

Pourquoi choisir notre résidence ?

Lieu de vie que nous conseillons à nos proches, La Résidence Saint-Paul, un immeuble de 1 étage avec accès ascenseur ainsi qu'un parc sécurisé fleuri et arboré communiquant avec un cabinet médical et paramédical.

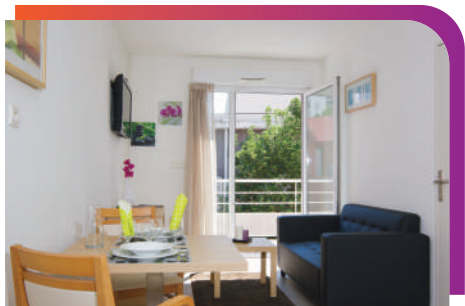
Notre résidence pour séniors propose les différents services suivants :

- Un accueil 7j/7 ;
- Un restaurant ouvert **midi et soir** ;
- Un grand **salon TV** ;
- Une bibliothèque ;
- Une laverie.



Les appartements, clairs, spacieux et confortables, offrent chacun une cuisine équipée, un cabinet de toilette avec douche aux normes PMR, un chauffage par radiateurs avec robinets thermostatiques, une prise téléphone, une prise d'antenne/câble et des rangements, une literie complète, chevet, 1 table et 2 chaises.

Notre résidence est entièrement sécurisée pour le confort de nos résidents



Nos prestations gourmets

Notre restaurant où la cuisine est faite sur place avec des produits frais, accueille les résidents et leurs invités, ainsi que les hôtes en séjour temporaire tous les midis.

Les menus proposés sont variés, équilibrés et élaborés sur place. Les résidents ayant un régime alimentaire spécifique (prescription médicale demandée) sont les bienvenus en salle de restaurant. Le chef cuisinier fera son possible pour satisfaire toutes les demandes.





Une équipe à votre service

La Direction est entourée d'un personnel qualifié : chargés d'accueil, secrétaire administrative, personnel de restauration et d'hôtellerie, une gouvernante, une coordinatrice de la vie sociale, une animatrice, agent de maintenance et des agents de nuit.

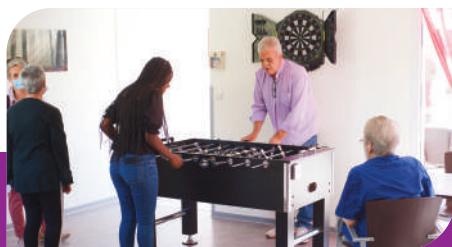
Deux médecins interviennent et assurent le suivi médical si besoin. Un dispositif d'alarme santé est proposé à chaque résident qui le souhaite.

— Un service de coiffure est accessible. De même, une pédicure est à la disposition des résidents sur rendez-vous. —



— Des activités et des animations variées —

À la Résidence Saint-Paul, les animations sont quotidiennes et variées. L'accent est mis sur la culture, et une variété de loisirs et le bien-être, avec de nombreuses conférences (littérature, histoire, art, musique, philosophie), des spectacles et sorties (monument, ballade...), des expositions ventes (bijoux,



prêt à porter, gastronomie...), des projections (voyage, cinéma classique et contemporain, théâtre...), des gouters autour de jeux variés dont scrabble et bridge, jeux mémoire, lotos, des ateliers initiation Internet, des animations festives (cocktail, déjeuner et dîner à thème...).

La Résidence Autonomie de Saint-Paul est un établissement du groupe associatif UNIVI qui accueille, héberge et soigne des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap.



Rejoindre une résidence du réseau UNIVI c'est bénéficier :

- d'un environnement exceptionnel avec des logements et des espaces de standing ;
- d'animations culturelles et ludiques au quotidien ;
- d'un service de restauration de qualité 3 fois par jour ;
- d'une équipe paramédicale sur site 7 j / 7 et la possibilité d'accéder à notre réseau d'hôpitaux et de maisons de retraite médicalisées.



ACCESSIBILITÉ

La Résidence est située à proximité immédiate de la L2 à 10 minutes du centre-ville

Métro : Ligne 1

En bus : Ligne 32 et 38

VEZ-NOUS RENDRE VISITE !

Saint-Paul

Résidence Autonomie
3 rue Raymonde Martin
13008 Marseille

Tél. 04 91 11 73 70

direction.saintpaul@univi.fr



Un réseau Agirc-Arrco
des activités médico sociales et sanitaires

www.univi.fr

